

# FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION COLONIES DE VACANCES, ÉTÉ 2019

A déposer en mairie auprès du service scolaire  
jusqu'au 12 avril 2019

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

NOM / PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL : .....

.....

ADRESSE : .....

.....

TEL : .....

ADRESSE MAIL : .....

## CHOIX 1

INTITULÉ DU SÉJOUR : .....

DATES DU SÉJOUR : .....

## CHOIX 2

INTITULÉ DU SÉJOUR : .....

DATES DU SÉJOUR : .....

## SIGNATURE

NB : Une fiche / enfant . Si vous souhaitez inscrire plusieurs enfants, vous pouvez photocopier ce document.

# TARIFS

## COLONIES DE VACANCES, ÉTÉ 2019

Vous trouverez ci-après les tarifs votés en conseil municipal le 2 février 2018, par séjour/enfant. Un tarif dégressif est mis en place à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit.

L'ensemble des tarifs varie en fonction du quotient familial.  
Ce dernier est calculé en mairie auprès du service scolaire.

Concernant les modalités de transports (transferts arrivées et départs), ils vous seront précisés par le prestataire lors de la réunion d'information à laquelle vous serez convié.

NOM DU SÉJOUR	COÛT RÉEL DU SÉJOUR	QF <440	QF 440 À 747	QF 748 À 932	QF 933 à 1117	QF > 1117
<b>NATURE ET CHEVALIERS</b> 5 jours, Chailles (41)	440 €	88,00 €	132,00 €	220,00 €	242,00 €	286,00 €
<b>COQUILLAGES ET CRUTACÉS</b> 7 jours, Carolles (50)	539 €	107,80 €	161,70 €	269,50 €	296,45 €	350,35 €
<b>BLEU AVENTURES</b> 12 jours, Sanary (13)	883 €	176,60 €	264,90 €	441,50 €	485,65 €	573,95 €
<b>AVENGER'S LAND</b> 7 jours, Stosswihr (68)	537 €	107,40 €	161,10 €	268,50 €	295,35 €	349,05 €
<b>P'TITS PILOTES, 12 jours,</b> Le Collet d'Allevard (38)	717 €	143,40 €	215,10 €	358,50 €	394,35 €	466,05 €
<b>SENSATIONS MÉDITERRANÉE</b> 12 jours, Agde (34)	825 €	165 €	247,50 €	412,50 €	453,75 €	536,25 €
<b>FUN ET ADRÉNALINE</b> 12 jours, Orbey (68)	852 €	170,40 €	255,60 €	426,00 €	468,60 €	553,80 €
<b>LA PERLE DE L'ADRIATIQUE</b> 16 jours, Croatie	1 161 €	232,20 €	348,30 €	580,50 €	638,55 €	754,65 €

Les enfants en dérogation n'habitant pas la commune seront facturés au coût réel.

En cas d'annulation sans justificatif, des frais d'annulation seront imputables aux familles.